

# Économie

## Stratégie commerciale

# Le Maroc pallie ses déficiences

● Une nouvelle stratégie commerciale pour la période 2016-2020 est en cours de gestation et devrait capitaliser sur les acquis du plan d'urgence lancé en 2014. Cette nouvelle vision veut rompre avec de nombreuses pratiques et dysfonctionnements institutionnels qui marquent le commerce extérieur marocain.

de la politique commerciale extérieure durant les 10 dernières années en rompant avec les lourdeurs et dysfonctionnements qui minent sa politique commerciale.

Taux de couverture des importations par les exportations (en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	84	83	83	79	72	71	75	72	70	68	72
Déficit commercial rapporté au PIB (en %)	5,7	6,6	6,7	9,7	14,4	12,0	10,9	14,0	15,4	15,0	12,5

SOURCE: OFFICES DES CHANGES

Près d'un an après son plan d'urgence pour le développement des échanges commerciaux, le département du Commerce extérieur entame la deuxième phase de sa politique d'assainissement du commerce extérieur. Cette nouvelle étape se caractérise par une batterie de mesures et le lancement de plusieurs appels d'offres. Ces derniers portent en particulier sur l'élaboration d'une stratégie de développement du commerce extérieur pour la période 2016-2020, qui devrait faire suite au plan d'urgence lancé pour la période 2014-2016. Ce projet sera accompagné d'un manuel d'enquêtes de défense commerciale ainsi que d'une étude sur l'évaluation et l'actualisation du Plan national de simplification des procédures du commerce extérieur et de généralisation de l'échange informatisé des don-

nées. D'autres appels d'offres en cours concernent la mise en place d'études d'impact concernant de nombreux accords de libre-échange en cours de négociation ou en projet (voir encadré). Enfin, le département de Mohamed Abbou a également commandé une étude pour la

commerciale du Maroc. Le choix de l'ouverture opéré au début des années 90 n'a malheureusement pas porté ses fruits. Les efforts devraient surtout être consentis au niveau de l'élaboration d'une stratégie de développement du commerce extérieur pour la période 2016-2020. C'est là la suite logique du programme d'urgence, dont l'objectif était de limiter les dégâts en attendant de mettre en place une réelle vision stratégique avec des programmes opérationnels, des actions et des mesures concrètes. Dans son appel d'offres n°06/2015 relatif à l'élaboration de cette stratégie, le département du Commerce extérieur n'y va pas par quatre chemins. Le ministre entend «réduire, voire éliminer le déficit commercial du Maroc», une tâche ardue étant donné les problèmes structurels auxquels font face les échanges commerciaux marocains. Pour y parvenir, le département de Mohamed Abbou entend opérer un diagnostic des instruments

**Une nouvelle batterie de mesures et le lancement de plusieurs appels d'offres sont au programme.**

mise en place d'une plateforme virtuelle unique d'information portant sur les mesures d'appui aux entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices fournies par le ministère et les organismes sous sa tutelle. L'ensemble de ces décisions attestent en tout cas d'une volonté de renouveau de la stratégie

●●●  
Un manuel d'enquêtes de défense commerciale sera publié.

### UNE MEILLEURE RÉGULATION DES IMPORTATIONS

De l'avis même du ministère, l'approche actuelle du mode de régulation des importations est «classique et sans effets sur le redressement de la balance commerciale». Et pour cause, une grande partie des importations marocaines sont de nature incompressible en l'absence de produits de substitution. D'où l'intérêt de revoir la structure

### Des études d'impact systématiques

Un nouvel appel d'offres vient d'être lancé par le département du Commerce extérieur pour la réalisation d'études d'impact, sur l'économie marocaine, d'un ALE avec le Canada, d'une Zone douanière arabe et des accords de partenariats économiques avec la CEDEAO et la CEMAC. Un pas qui s'inscrit dans la volonté de rendre systématique le recours à ce procédé avant toute négociation commerciale. Une étude d'impact a déjà été lancée par le ministère du Commerce extérieur en 2014 pour mieux préparer ses négociations avec l'Union européenne dans le cadre de l'ALECA. Concernant le Canada, le Maroc avait notamment fait part de ses craintes concernant un processus d'ouverture trop précipité, ce qui avait mené à une suspension des négociations en juin 2012. Il y a toutefois fort peu de chances de voir ces études d'impact réalisées de sitôt. Il s'agit d'études nécessitant énormément de ressources et de temps, ce qui devrait retarder encore de quelques mois -si ce n'est de quelques années- les négociations en cours.

# Économie

des importations marocaines en vue d'analyser en détails leur impact sur la balance commerciale et d'identifier les produits les plus pesants ainsi que les effets conjoncturels et structurels justifiant leur hausse. Ce premier diagnostic devrait par la suite permettre d'analyser les instruments de régulation des importations ainsi que leur cohérence et adaptabilité aux enjeux actuels du commerce mondial. L'idée étant d'examiner la politique tarifaire et sa rationalisation tant au niveau mondial, dans le cadre du traitement de la nation la plus favorisée (NPF), que dans le cadre des accords de libre-échange. Le Maroc cherche à établir une politique d'importation proactive et non plus «subie» qui devrait être tournée vers l'amélioration de la valeur ajoutée nationale et l'identification de projets lourds de substitution des importations.

	JANVIER-JUILLET		ÉVOLUTION	
	2015	2014	VALEUR	(EN %)
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR DE BIENS ET SERVICES</b>				
Importations	236 956	249 047	-12 091	-4,9
Exportations	184 844	172 621	+12 223	+7,1
Solde	-52 112	-76 426	24 314	31,8
Taux de couverture (%)	78,0	69,3		

TOUS LES CHIFFRES DU TABLEAU SONT PROVISOIRES

SOURCE: OFFICES DES CHANGES

## EN QUÊTE DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Sur la base d'un benchmark à réaliser sur pas moins de 6 pays (2 pays développés, 2 pays émergents et 2 pays en développement), le ministère cherche à opérer une comparaison des meilleurs pratiques lui permettant de dresser une nouvelle politique commerciale tant sur le plan bilatéral que régional et multilatéral. Cette nouvelle politique en-

tend prendre en considération les changements géostratégiques au niveau mondial et le changement de positionnement des nations sur l'échiquier mondial. L'un des buts est d'identifier des partenaires potentiels, notamment en Afrique. Une certaine continuité devrait tout de même être assurée grâce à la consolidation des acquis avec les partenaires commerciaux traditionnels du Maroc.

## REMÉDIER À L'INCOHÉRENCE INSTITUTIONNELLE

Le cadre institutionnel et de gouvernance du commerce extérieur connaît énormément de manquements. Le cadre juridique actuel ne permet pas d'optimiser les synergies possibles entre le département du Commerce extérieur et les différents intervenants (organismes sous-tutelle, secteur privé...) et pose de sérieux problèmes de cohérence. Un nouveau schéma institutionnel délimitant l'action du ministère et celle des organismes sous tutelle devrait voir le jour et permettra de clarifier les attributions stratégiques et opérationnelles de chaque intervenant. Il devrait également permettre d'imposer une cohérence d'ensemble touchant tous les intervenants en matière de commerce extérieur. ●

PAR **AYOUB NAÏM**  
a.naim@leseco.ma